

## **Motion présentée par la liste intersyndicale ouverte.**

Motion soutenue par :

- L'ensemble des représentants élus des personnels enseignants et d'éducation.
- Les représentants élus des parents.
- Les représentants élus des élèves.
- La représentante CPE de droit au CA

Objet : Dotation Horaire Globale.

Les représentants au CA du lycée Lazare Carnot désignés ci dessus, réunis le vendredi 11 février 2011, manifestent leur colère devant une nouvelle diminution drastique des moyens alloués pour l'établissement.

Ce dernier perd de nouveau, pour la rentrée 2011, 229 HP soit 20 % des moyens horaires, mais dans le même temps on lui augmente les HSA de 16 h. Par rapport à la rentrée 2003, nous aurons rendu au rectorat à la rentrée 2011, 60% des personnels enseignants, soit 63 postes.

Pour la SEP, c'est un traitement inacceptable que vous infligez à l'ensemble des collègues.

Le lycée Carnot va détenir le triste record des suppressions : 32 postes !!!

Monsieur le Proviseur, nous ne pouvons être favorables aux suppressions de postes que vous proposez, et au TRMD

- Nous n'acceptons pas les conditions de transfert de la SEP vers le LP Ferry. Nous demandons un traitement équitable entre les 2 établissements. La SEP Carnot apporte 160 élèves environ dans l'union des 2 établissements.
- Nous n'acceptons pas la fermeture de la section STS Systèmes électroniques. Nous ne comprenons pas la répartition de ces sections sur le territoire. Elle va imposer aux étudiants de nombreux frais de transport ou d'hébergement pour suivre ces études à Bruay, dans un établissement où il n'y a pas d'internat. Le résultat est que ces étudiants choisiront une autre filière ou arrêteront leurs études.
- Il est prévu 60 élèves en seconde et 60 en première dans la nouvelle STI2D, alors que les effectifs dans ces 2 niveaux augmentent dans l'académie.  
Nous constatons que l'administration continue à infliger aux lycées technologiques une baisse des effectifs qui ne peut plus être mise sur le compte de la baisse démographique. Certes nous subissons l'effet négatif donné par l'industrie, par les suppressions d'emplois, les délocalisations des grandes entreprises, mais la région aura toujours besoin de techniciens supérieurs au niveau local.  
Cette nouvelle baisse prévue des effectifs dans la voie technologique industrielle n'est pas un signe encourageant pour les collègues dans la mise en place de la réforme.

Où est l'objectif national, dans cette prévision, d'augmenter le nombre d'élèves dans cette voie technologique industrielle ?

Nous demandons de nouveau la mise en place rapide d'une réelle campagne d'information en direction des collégiens de 3ème et des lycéens de seconde. Les lycées technologiques le font depuis plusieurs années. Mais il est nécessaire d'avoir une réelle volonté de promotion de cette série au niveau académique et national.

Cette dotation va se traduire par 14 suppressions de postes. Parmi ces dernières, 8 suppressions vont toucher des collègues de STI qui vont grossir les rangs des TZR et que vous utilisez comme variable d'ajustement dans le remplacement en technologie au collège. Discipline pour laquelle il ne sont pas formés. Méthode de remplacement pour laquelle le rectorat a déjà été condamné à plusieurs reprises.

Nous demandons que la dotation soit revue à la hausse ce qui nous permettra :

- D'accueillir tous les élèves de troisième et de seconde désirant s'orienter vers la voie technologique, et ce, dès le premier tour des affectations des collégiens et des lycéens.
- Le maintien de la STS Systèmes électroniques.
- La transformation des HSA en heures postes.

L'augmentation de la dotation aura pour conséquence de maintenir les équipes en place au lieu de fonctionner de manière dégradée avec des blocs de moyens provisoires et des collègues assurant leur service sur plusieurs établissements.

Aucune mesure n'est guidée par le souci pédagogique et la recherche d'une meilleure réussite scolaire. Il s'agit de faire des économies aux dépens du système éducatif. Nous nous opposons à cette conception comptable de l'école.

En conséquence nous votons contre cette DHG et sa répartition (TRMD) qui ne prend pas en compte les besoins pédagogiques des élèves et qui aggrave de manière scandaleuse les conditions d'exercice du métier.